L'égalité : un long chemin pas si tranquille

Autor(en): **Fleury, Angela**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **9 (2009)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-352590

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'égalité : un long chemin pas si tranquille

Angela Fleury
Cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura

Les dix-huit premiers mois

Il convient tout d'abord de remercier mes prédécesseuses pour le travail accompli pendant près de trente ans. En ce qui me concerne, cela fait très exactement une année et demie que j'ai repris le flambeau avec fierté et passion. Une année et demie de découvertes, de contacts régionaux, cantonaux, intercantonaux et nationaux ; une année et demie d'actions, de campagnes de sensibilisation et de présence au service de la population jurassienne.

Pour reprendre une formule familière, mon activité « c'est que du bonheur ! » et au quotidien. Les contacts professionnels et les relations interpersonnelles qui en découlent, sont pour moi des moments intenses et privilégiés. Je dirais même que dialoguer et écouter sont mes priorités pour avancer dans cette mission qui m'a été confiée : sensibiliser et œuvrer en faveur de l'égalité.

Un œil dans le rétroviseur

Certain-e-s se refusent à jeter un œil dans le rétroviseur ; pour moi c'est une nécessité pour mieux avancer. Cela fait donc trente ans que le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, premier de Suisse, a vu le jour. Depuis 1976, année où le Conseil fédéral institua la Commission fédérale pour les questions féminines et 1979 avec la création du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura, le paysage en matière de lutte pour l'égalité a-t-il fondamentalement changé dans notre pays ?

Dans les têtes, dans la loi, c'est l'égalité, mais dans la pratique, ça coince encore. Le paysage n'a pas radicalement changé. Disons qu'il a évolué, mais pas encore suffisamment, notamment dans le domaine du travail.

Femmes et travail

La société demeure clivée entre les hommes qui sont les principaux acteurs, qui ont prise sur le monde et sur les affaires et les femmes qui s'occupent encore principalement des tâches domestiques et de l'éducation des enfants et qui, par conséquent, demeurent encore trop en retrait dans le monde du travail. Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas afficher son ambition, dire clairement qu'elle aspire au pouvoir et qu'elle en a besoin pour avancer dans la vie ? Et où sont-elles toutes les femmes diplômées qui ont fait de longues et brillantes études et qui ont réussi mieux que les hommes à toutes les

étapes ou presque du cursus scolaire? Où les trouve-t-on? Se sont-elles évaporées? Avis de recherche...

La position des femmes dans les entreprises, dans les pays et les gouvernements est considérée comme un indicateur de santé, de maturité et de viabilité économique. A ce propos, Angela Merkel, la Chancelière allemande, ne s'y est pas trompée lorsqu'elle a dénoncé la sous-représentation des femmes dans les instances dirigeantes des entreprises, ajoutant qu'il fallait que cela change si l'Europe voulait espérer devenir l'économie la plus dynamique. Effectivement, le monde de l'entreprise doit s'éveiller et entendre ces arguments et ne plus envisager les femmes comme un problème, mais comme une solution et les intégrer comme de véritables et talentueuses partenaires.

Parmi les progrès réalisés ces trente dernières années, il y a notamment l'entrée en masse des femmes dans le monde du travail, considérée comme l'une des principales «révolutions» du XX^{e} siècle. Or, souhaitons qu'au XXI^{e} siècle, les discriminations à l'embauche et salariales disparaissent, que les femmes puissent occuper les postes qu'elles convoitent et choisir la vie qu'elles souhaitent mener: faire carrière ou pas, concilier vie familiale et professionnelle, travailler à temps partiel à des postes à la hauteur de leurs compétences, interrompre leur carrière et surtout pouvoir la reprendre sans être pénalisées, etc.

Tout cela est possible si chacun et chacune y met du sien et surtout si la mixité est enfin comprise comme un enjeu masculin et féminin et non plus comme une histoire de femmes. Bien sûr, il en faudra du courage, de la conviction et de la détermination de la part des dirigeant-e-s actuel-le-s pour faire changer les choses.

Les Bureaux de l'égalité

A nous également, en charge des bureaux de l'égalité, de collaborer avec les entreprises et de réaliser des actions concrètes de terrain.

La transition est toute trouvée pour tirer un coup de chapeau aux bureaux de l'égalité cantonaux et communaux qui sont aujourd'hui une petite vingtaine, regroupés au sein de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité entre femmes et hommes. Leur travail est considérable et indispensable; il est ponctué d'échanges d'informations et d'expériences, de formations continues concernant des thèmes spécifiques, de prises de positions communes dans le cadre de projets ou de révisions de lois, ainsi que de lancements de projets intercantonaux ou nationaux.

Je ne peux conclure sans évoquer la création en 2008 de l'Antenne interjurassienne de l'égalité entre femmes et hommes qui a vu le jour après dix ans d'échanges et de réflexion entre les cantons du Jura et de Berne. Cette institution commune se trouve dans les locaux du Bureau de l'égalité, à la rue du 24-Septembre 2, à Delémont. Les détails sur sa création et son fonctionnement sont fournis plus loin par la directrice du Bureau de l'égalité du canton de Berne, M^{me} Barbara Ruf.

Enfin, je souhaite un très bel anniversaire et une longue vie au Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura.